

N°32

Date de publication
08 10 2025

Date d'observation
06 10 2025

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- **Grosses altises adultes** : pic de vol toujours en cours, surveillance accrue indispensable pour les parcelles avant le stade 4 feuilles.
- **Tenthrède de la rave** : rares signalements. Risque faible.
- **Limaces** : quelques signalements dans le réseau, sans dégâts significatifs.
- **Charançon du bourgeon terminal** : les premières captures se poursuivent dans le réseau. Généralisation du vol estimé dans les prochains jours.
- **Larves grosses altises** : début de la surveillance



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Vers de terre :**

Si le rôle des vers de terre dans la **fertilité** des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la **vitalité des cultures** peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Coléoptères :**

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...).

Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des **auxiliaires** de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



- **Note Papillons :**

Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de **ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes**. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Araignées :**

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la **prédation des ravageurs des cultures** (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...).

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Chauves-souris :**

Les chauves-souris peuvent être des **auxiliaires de culture** importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucheron) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille.

Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Auxiliaires de cultures :**

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui **rendent des services essentiels à l'agriculture** : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventices de culture.

Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Arbres et haies :**

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la **protection des sols** et la **régulation biologique**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)





Météo

| MERCREDI 08 | JEUDI 09 | VENDREDI 10 | SAMEDI 11 | DIMANCHE 12 | LUNDI 13 | MARDI 14 |
|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| | | | | | | |
| 7° / 21° | 11° / 19° | 8° / 20° | 7° / 19° | 8° / 18° | 7° / 17° | 7° / 13° |
| ▶ 10 km/h | ▼ 10 km/h | ▶ 10 km/h | ▶ 10 km/h | ▶ 10 km/h | ▶ 10 km/h | ▶ 10 km/h |

(Source : Météo France, Vichy, 07/10/2025 à 14h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Réseau 2025-2025

Le réseau est à ce jour composé de 30 parcelles dont 28 ont fait l'objet d'une observation cette semaine. Les parcelles observées sont réparties comme indiqué sur la carte ci-dessous.

Parcelles BSV observées du 2025-10-01 au 2025-10-07

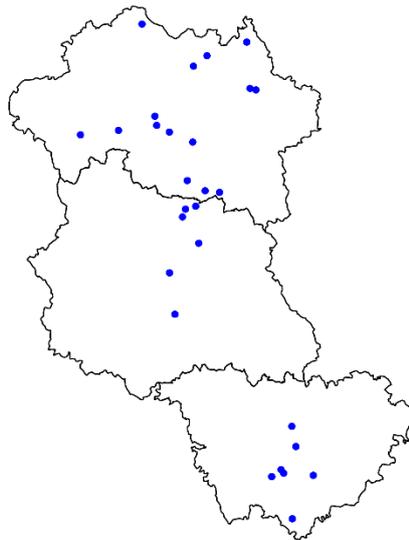
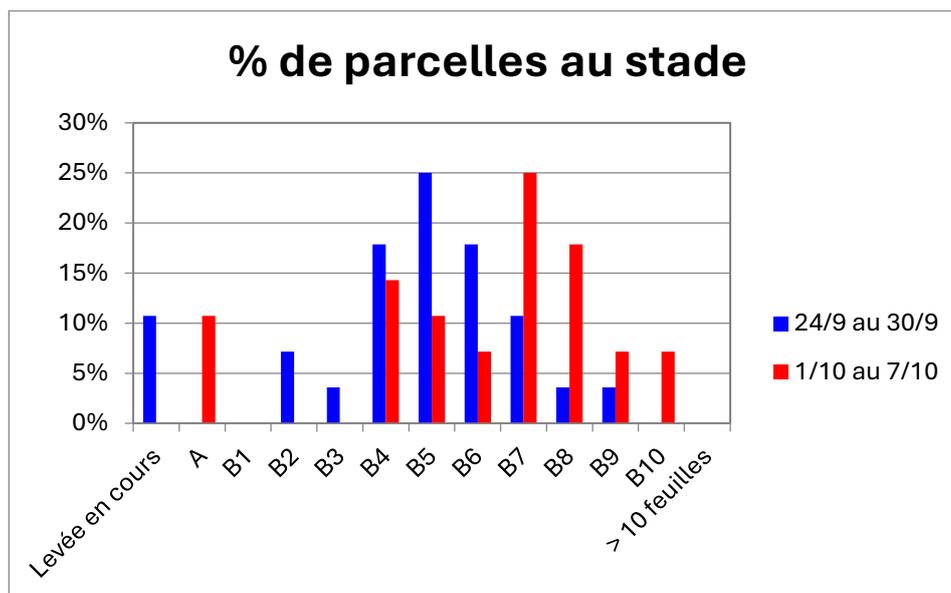


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 01/10 au 07/10/2025

Stades des Colzas



Les stades sont actuellement compris entre le stade cotylédons et plus de 10 feuilles. La majorité des parcelles du réseau se situe désormais au du stade 7 feuilles. Les stades continuent de progresser régulièrement depuis la semaine dernière, portés par des conditions plus douces. Pour la semaine à venir, l'évolution devrait se poursuivre, avec des températures proches ou légèrement inférieures aux normales de saison mais des journées ensoleillées.

Ravageurs

- Altises d'hiver et Altises des crucifères

| | Reconnaissance | Période de risque et seuil de risque |
|---|---|--|
| <p><u>Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES</u></p> | <p>Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.</p>  <p><i>Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p> | <p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p> |
| <p><u>Altises des crucifères ou petites altises</u></p> | <p>Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.</p>  <p><i>Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p> | <p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p> |



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

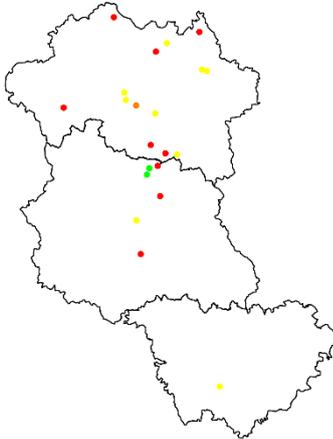
Piégeage

Grosses altises adultes ou altises d'hiver

Sur 21 parcelles, 20 parcelles signalent des captures en cuvette avec un nombre d'individus moyen de 16,9 individus (min= 1 ; max=65).

Rappel semaine précédente : 18 parcelles avec 13,2 individus en moyenne

Parcelles observées du 2025-10-01 au 2025-10-07



Piège enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-1] ●]1-5] ●]5-10] ●]10-65]

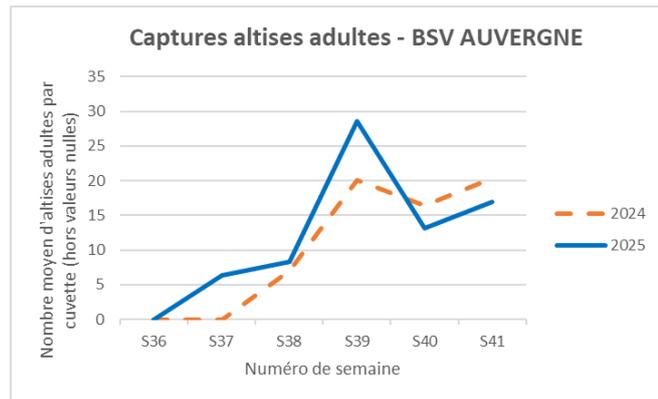


Figure 2 : Evolution des captures de Grosses altises adultes en cuvette sur ces 2 dernières années dans le réseau BSV Auvergne (Moyenne des captures hors valeurs nulles).

Petites altises ou altises des crucifères

Sur 15 parcelles observées, 6 parcelles signalent des captures en cuvette avec 33 individus en moyenne. A noter que ces 6 parcelles se situent toutes sur le département de la Haute-Loire (43). Pas de signalement sur les autres départements.

Observation de dégâts sur plantes

8 parcelles sur 13 observées présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plantes touchées sur ces parcelles est en moyenne de 51.6% (de 1% à 100%).

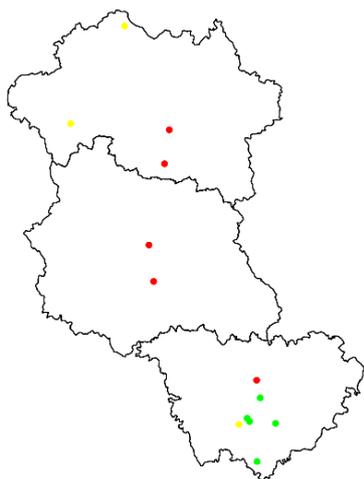
Rappel semaine précédente : 13 parcelles avec 63.4% de plantes touchées en moyenne

Sur ces parcelles, la surface foliaire détruite en cœur de parcelle représente 12.7% de la surface foliaire totale (de 1% à 30%)

Rappel semaine précédente : 8.8% de surface foliaire touchée en moyenne

NB : La majorité des parcelles ayant fait l'objet d'un suivi ont dépassé le seuil indicatif de risque. Les niveaux d'attaque sur les plantes au-delà de 4 feuilles ne permettent plus de traduire un risque pour des plantes à moins de 4 feuilles. **L'analyse du risque à la parcelle est impérative pour les situations à moins de 4 feuilles**

Parcelles observées du 2025-10-01 au 2025-10-07



Altises : % de plantes avec morsures : [0 - 0] [0 - 25] [25 - 100]



Figure 2 : Grosses altises adultes sur colza avec dégâts sur feuilles (Alban Mialon - CA63)

Analyse du risque

Le pic de vol est toujours en cours et les dégâts sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 4 feuilles restent importants.

Pour rappel, c'est bien la perte de surface foliaire qui doit être prise en compte pour déterminer le seuil de risque.

⇒ Pour les parcelles ayant dépassé le stade 4 feuilles (90% du réseau) : le risque est **terminé**

→ Pour les parcelles encore au stade sensible, on considérera que le risque est **élevé**.



Le couple « altise d'hiver (grosse altise) / pyréthriinoïdes » présente un risque de résistance.

Levier agronomique : dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza.

• Limace

Les conditions d'humidité sont propices à l'activité des limaces et le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Les limaces peuvent s'attaquer aussi bien aux graines en germination dans le sol, aux hypocotyles ou aux cotylédons qu'aux jeunes feuilles.

Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil de risque pour les limaces. Le niveau d'attaque est très variable pour un même nombre de limaces piégées, même lorsque ce nombre est faible. Cependant, en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

Observations

4 parcelles du réseau signalent la présence de dégâts de limaces à hauteur de 4.3% de surface foliaire détruite en moyenne (min=1 ; max=12).

Analyse de risque

Le retour de journées ensoleillées et la baisse des précipitations attendues devraient freiner le développement du ravageur. Pour les parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade 3 feuilles, **le risque est faible à modéré**.



Pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles, le risque est **terminé**.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

- **Tenthrede de la rave**

Reconnaissance



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrède est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

Période de risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : ¼ de la surface foliaire détruite.

Observations : 3 parcelles signalent la capture en cuvette de tenthrèdes avec en moyenne 1 individu par piège. 1 parcelle présente des dégâts de surface foliaire détruite sur 5% de la surface foliaire totale.



Larve de tenthrède sur colza (A.Denoyelle - Terres Inovia)

Analyse de risque

Des signalements en faible nombre et inférieurs aux seuils de risque.

⇒ On considèrera que le risque est **faible** à l'échelle du réseau.



- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rouges.



Charançon du bourgeon terminal (Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

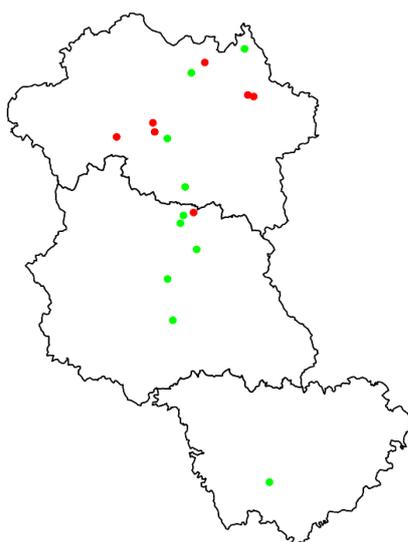
Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 7 parcelles sur 17 observées indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal à hauteur de 2,6 individus dans la cuvette en moyenne (min=1, max=4).



Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 4]

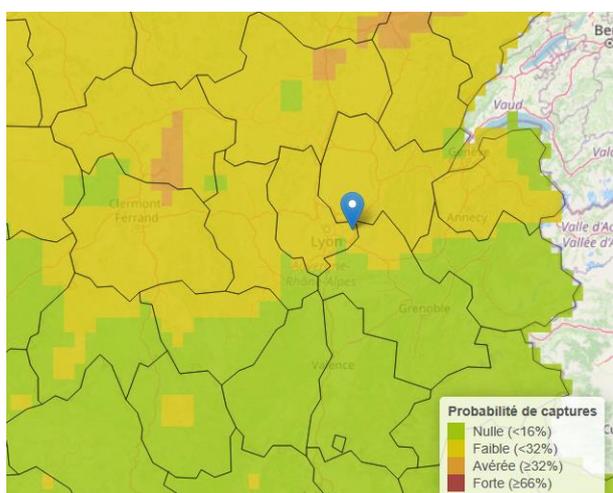


Figure 3 : Cartographie de prévision des vols de CBT au 13/10/2025

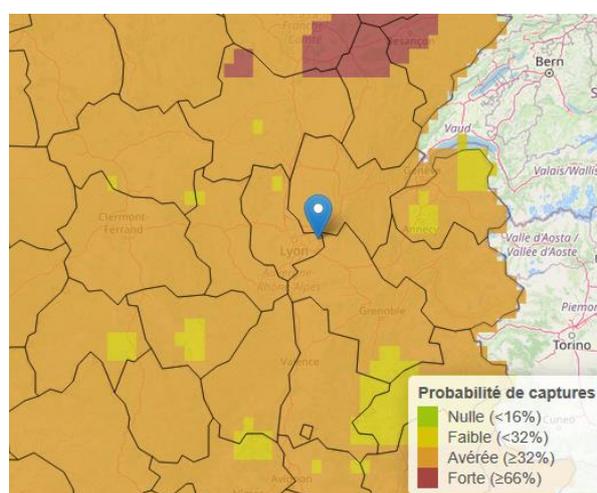


Figure 4 : Cartographie de prévision des vols de CBT au 07/10/2025

Analyse du risque : les captures dans le réseau augmentent progressivement. Les prévisions de vol de la semaine à venir prévoient une évolution significative du risque sur la région.

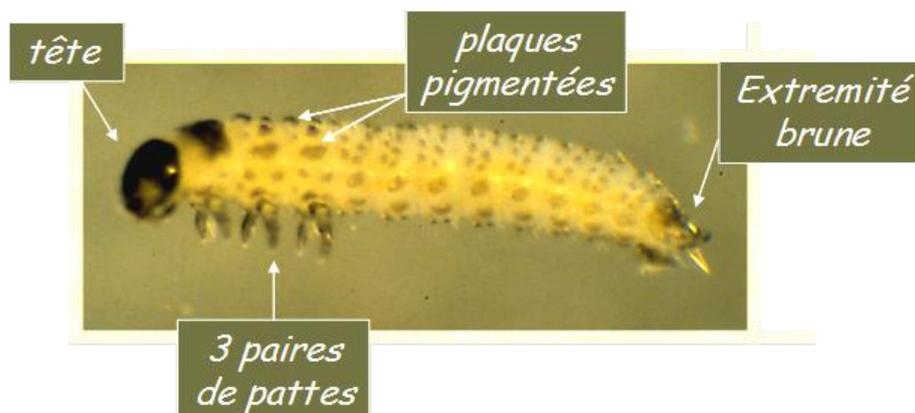


Le couple « Charançon du Bourgeon Terminal / pyréthriinoïdes » présente un risque de résistance.

- **Larves grosses Altises**

Reconnaissance :

Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).



Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : aucun signalement

Analyse du risque : risque nul à ce jour

Résultats des simulations

Pour les arrivées très précoces selon le modèle, il pourrait être possible d'observer les premières larves.

**En vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2023)*

| Stations Météo-France | Hypothèse Date début activité altise adulte | Simulations des dates d'apparition des larves | | |
|-----------------------|---|---|---------------|---------------|
| | | Ecllosion Larves L1 | Mue Larves L2 | Mue Larves L3 |
| LURCY -LEVIS (03) | 10-sept | 06/10/2025 | 13/10/2025 | 25/10/2025 |
| | 20-sept | 23/10/2025 | 04/11/2025 | 24/11/2025 |
| | 25-oct | 31/10/2025 | 13/11/2025 | 30/12/2025 |
| | 01-oct | 06/11/2025 | 19/12/2025 | 04/03/2026 |
| VICHY (03) | 10-sept | 04/10/2025 | 11/10/2025 | 17/10/2025 |
| | 20-sept | 22/10/2025 | 31/10/2025 | 12/11/2025 |
| | 25-oct | 30/10/2025 | 08/11/2025 | 23/12/2025 |
| | 01-oct | 05/11/2025 | 26/11/2025 | 25/01/2026 |
| COURPIERE (63) | 10-sept | 04/10/2025 | 13/10/2025 | 21/10/2025 |
| | 20-sept | 22/10/2025 | 27/10/2025 | 12/11/2025 |
| | 25-oct | 25/10/2025 | 04/11/2025 | 07/12/2025 |
| | 01-oct | 28/10/2025 | 19/11/2025 | 23/12/2025 |

| | | | | |
|--------------|---------|------------|------------|------------|
| ISSOIRE (63) | 10-sept | 04/10/2025 | 11/10/2025 | 20/10/2025 |
| | 20-sept | 20/10/2025 | 26/10/2025 | 12/11/2025 |
| | 25-oct | 24/10/2025 | 10/11/2025 | 14/12/2025 |
| | 01-oct | 02/11/2025 | 16/11/2025 | 28/01/2026 |

ANNEXE 1 : Mise en place des pièges

Cuvette jaune :

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

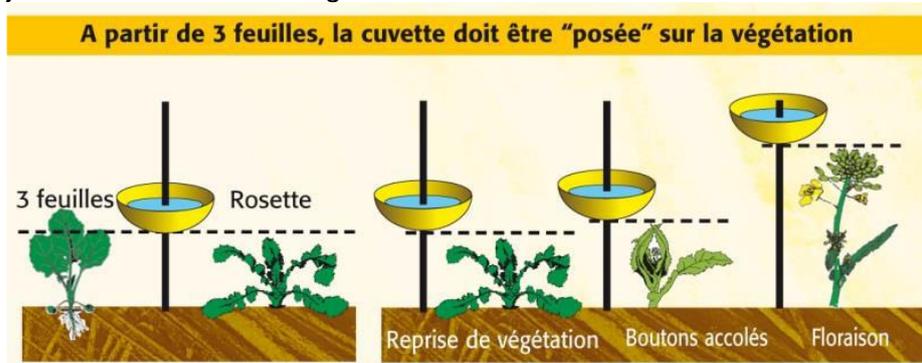


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

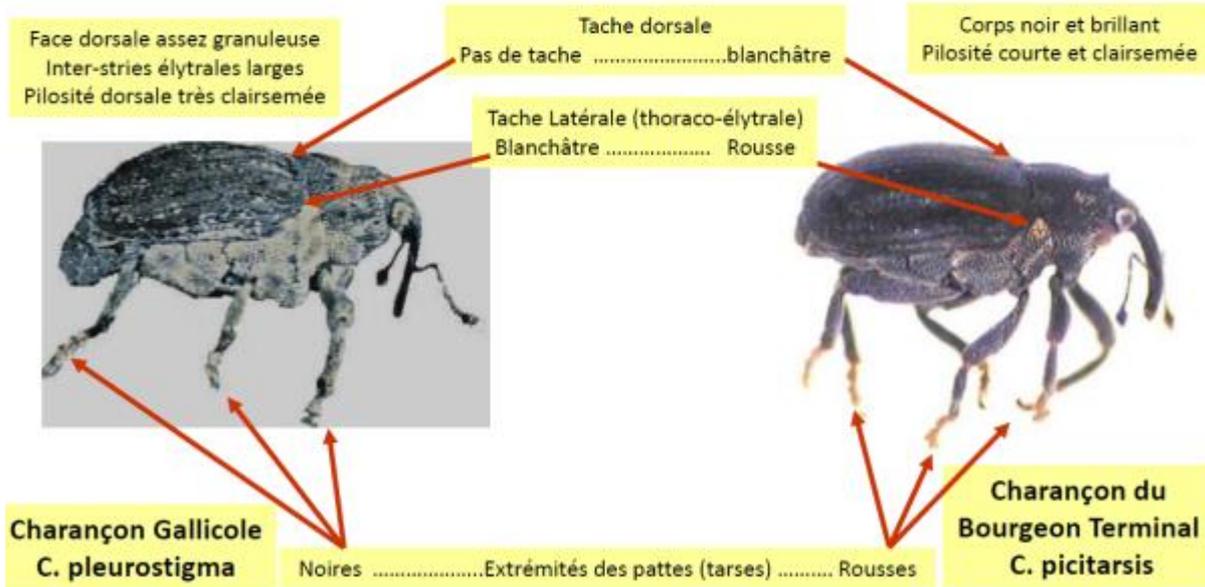
L'altise d'hiver fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seuls 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.



Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

